



Dinan, le 1^{er} avril 2021

Communiqué de Presse

Le Président de la République a annoncé mercredi soir de nouvelles orientations afin de lutter contre la nouvelle vague épidémique et de freiner la propagation des virus. Ces orientations impliquent certains ajustements quant à l'activité de la Mairie et de ses services.

Cellule de soutien

La cellule de soutien mise en place lors du précédent confinement poursuit son activité. Pour toute question ou difficulté qui vous concerne ou qui concerne l'un de vos proches, vous êtes invité à contacter la cellule de crise municipale au 02 96 39 38 21.

Les services à la population

Les écoles et services périscolaires :

Un accueil reste possible pour le personnel indispensable à la lutte contre la crise sanitaire.

Les écoles et les services périscolaires (ALSH) doivent fermer pendant 3 semaines. Les enfants des professionnels indispensables à la gestion de l'épidémie seront néanmoins accueillis durant cette période au centre de loisirs.

Les effectifs seront ajustés aux besoins recensés. Pour toute question à ce sujet, vous êtes invités à contacter l'Atelier du 5 Bis par mail à atelierdu5bis@dinan.fr ou par téléphone au 02 96 39 38 21.

Les services municipaux :

Tous les accueils de la Ville restent ouverts dans les conditions mises en place précédemment :

- Hôtel de Ville
- Mairie déléguée de Léhon
- Police municipale
- Bibliothèque municipale
- L'Atelier du 5 Bis
- Le CCAS

L'organisation de ces services permet l'accueil des usagers en respectant les consignes sanitaires. Vous êtes, bien entendu, invités à privilégier les contacts par mail et par téléphone afin d'éviter les déplacements.

Les archives municipales seront néanmoins fermées.

Parcs et jardins

Les parcs et les jardins de la Ville restent ouverts dans les conditions habituelles. La population est invitée à faire preuve de vigilance et à respecter les geste barrière lors de leurs promenades ou activités de plein air.

Les marchés de Dinan et de Léhon

Les deux marchés alimentaires (Dinan, le jeudi et Léhon, le samedi) se dérouleront dans les conditions que nous connaissons depuis plusieurs mois. Les services de la Ville sont en attente des instructions de l'Etat pour savoir si la vente de produit manufacturés reste autorisée.

Mise en place de « déambulations » de rues par l'Atelier du 5 Bis

L'Atelier du 5 Bis développe sa politique « Hors les murs » en multipliant les démarches qui permettent à ses agents d' « aller vers » les citoyens en ville.

Des déambulations seront organisées, dès mardi, afin d'aller à la rencontre des citoyens en ville et d'ouvrir le dialogue.

Communication

Elle se fera par voie de presse, via les panneaux électroniques de la Ville, le compte facebook et le compte twitter.

Pour toute question :

- Liée au fonctionnement des services municipaux : merci de contacter l'accueil de l'Hôtel de Ville au 02 96 39 22 43 entre 8 h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi matin et le samedi matin de 9h à 12h.
- Liée à l'épidémie de Coronavirus : contacter le numéro vert national (0800 130 000) ou la cellule de soutien (0296393821).